Problème jeux concours

Par Analy

Bonjour j'aurais besoin de renseignement concernant un droit.

Passionné par le parc d'attraction Europa Park en Allemagne j'ai joué a un jeux concours sur leurs pages Facebook pour gagné un séjour de 1 nuit avec entrée au parc pour les 2 jours sur plus de 1500 commentaire on me contacte en me disant que j'ai gagné le séjour (c'est bien la page officielle qui m'a contacté)

Du coup comme convenu dans le règlement je leur envoie les coordonnées par mail et il me félicite et me dise que je vais recevoir mon bon par la poste.

2 jours plus tard soit aujourd'hui je reçois de nouveaux un mail ou il s'excuse mais suite à une erreur de leur part je ne peut gagné le lot car soir disant mon commentaire a été publié hors délais et que pour le désagrément occasionné et que l'erreur venait d'eux il m'offre 2 place pour le parc hors on n'est loin si séjour annoncé.

On t'il le droit de se rétracter Comme ça après m'avoir annoncé que j"avais gagné ? Puis je entamé un recourt contre eux ? Je suis un peu déboussolé par se revirement de situation.

Merci d'avance

Par morobar

Bonjour,

Puis je entamé un recourt contre eux

SUr le principe on peut tout faire.

Mais en pratique comment espérez-vous poursuivre en Allemagne un maigre lot, en supportant des frais de représentation, sans certitude de prospérité (vous raisonnez en droit français).

Je crois que le mieux est de passer votre chemin.